

7. Les traités contre le donatisme avant la conférence de 411 (suite)

Nous poursuivons aujourd'hui l'examen des traités antidonatistes qui ont précédé la conférence de Carthage du mois de juin 411. Ces traités remplacent tant bien que mal les débats contradictoires souhaités par Augustin pour tenter d'en finir avec le schisme mais auxquels les donatistes n'ont cessé de se dérober. Quant à nous, grâce aux paroles vives d'Augustin, ces traités peuvent nous permettre d'approfondir notre sens de l'Église et notre foi.

Les deux traités dont nous avons parlé étaient liés à la personne de Parménien, qui fut pendant une trentaine d'années, jusqu'à son remplacement problématique par Primien en 391, le chef du parti donatiste. Il s'agissait du traité *Contre la lettre de Parménien* à Tyconius et du traité *Du Baptême contre les donatistes*, en sept livres, dans lequel Augustin se sert, contre les donatistes qui pourtant se réclamaient de lui pour justifier leur réitération du baptême, des écrits de Cyprien ; et il le fait précisément pour condamner cette pratique qui, entre les mains des donatistes, a pour effet de briser l'unité de l'Église si chère à Cyprien. En effet, pour Augustin, le baptême ne sert à rien si l'on ne vit pas en chrétien, dans la charité, c'est-à-dire en unité de communion avec « l'Église répandue sur toute la terre », telle que le Christ l'a voulue.

Les traités dont nous allons parler aujourd'hui sont tous liés à la personne de Pétilien, alors bien vivant, puisqu'évêque donatiste de Cirta (Constantine). Il s'agit du traité *Contre les lettres de Pétilien* et du traité *Contre le grammairien donatiste Cresconius*, l'un de ses fidèles.

L'affaire commence vers 400, à l'occasion d'une visite d'Augustin et d'Alypius à leur ami Fortunatus, consacré évêque catholique de Cirta après la mort de Profuturus qu'Augustin et Alypius étaient allés ordonner à la fin de l'année 395. Les débuts de l'affaire sont évoqués dans une lettre très importante par les données qu'elle rassemble, la *Lettre 53*.

4. La Lettre 53, à Generosus, fidèle catholique de Cirta (vers 400).

Solidement enraciné dans sa foi catholique, Generosus reçoit un jour la lettre d'un prêtre donatiste qui prétend tenir d'un ange la mission de le convertir au donatisme. Generosus fait part de cette lettre à son évêque, Fortunatus, qui en parle avec ses deux visiteurs, et les trois évêques cosignent une lettre à son intention tout en lui demandant de la transmettre à son correspondant donatiste en vue de l'arracher à son illusion.

Leur lettre commence par un extrait de l'épître aux Galates qui semble avoir été écrite tout exprès : « *Si nous-mêmes ou si un ange venu du ciel vous annonçait un évangile différent de celui que nous vous avons prêché, qu'il soit anathème* » (Ga 1,8).

1. [...] Il t'a été annoncé, par la bouche du Seigneur Jésus-Christ lui-même, que son Évangile sera porté à toutes les nations, et qu'alors ce sera la fin (cf. Mt 24,14). Il t'a été annoncé, par les prophètes et les apôtres, que des promesses ont été faites à Abraham et à sa descendance, qui est le Christ (Ga 3,16), quand Dieu lui disait : « *Toutes les nations seront bénies dans ta descendance* » (Gn 12,3). Si donc un ange du ciel te disait, à toi qui es le témoin de l'accomplissement de ces promesses: « Laisse-là le christianisme de toute la terre et prends le christianisme du parti de Donat, dont l'ordre¹ est exposé dans la lettre de l'évêque de ta cité », cet ange devrait être anathème, parce qu'il s'efforcerait de te retrancher du tout, de te pousser dans son parti et de te séparer des promesses de Dieu.

Pour prouver qu'il s'agit bien de l'Église fondée par le Christ, la lettre contient la liste des évêques de Rome depuis Pierre, à l'exclusion des « antipapes », liste qui témoigne des lettres de communion qui circulaient alors entre les Églises comme marque de leur catholicité. C'est ainsi que, même en Afrique, on gardait avec le plus grand soin l'ordre de succession des évêques et en particulier celui des évêques de Rome, dont l'épiscopat du dernier cité, Anastase (du 27 novembre 399 au 19 décembre 401), permet de dater cette lettre. Or, poursuit la lettre :

¹ Ordo : Peter Brown (*La vie de saint Augustin*, 1971, p. 258) traduit par : « ordre de succession légitime ».

2. [...] Dans cet ordre de succession on ne trouve aucun évêque donatiste; mais en revanche les gens de ce parti en ont envoyé un à Rome, ordonné en Afrique, pour être placé à la tête d'un petit nombre d'Africains appelés *montagnards* ou *cutzupites*,

À noter ici que les donatistes de Rome ne se nomment pas « catholiques » et que, s'il y a bien à Rome un évêque donatiste envoyé d'Afrique, le nom de Donat y est si peu connu à Rome que ses fidèles en ont été réduits à prendre le nom du lieu de leur résidence.

Suit cette importante remarque contre ceux qui se réclament de l'« Église de purs » :

3. Dans cette succession d'évêques depuis saint Pierre jusqu'à Anastase, qui occupe aujourd'hui le même siège, s'il s'était glissé quelque évêque *traditor*, il n'en serait résulté aucun préjudice contre l'Église ni contre les chrétiens innocents; c'est à eux que, dans sa prévoyance, le Seigneur a dit au sujet des mauvais pasteurs : « *Faites ce qu'ils disent, ne faites pas ce qu'ils font, car ils disent et ne font pas* » (Mt 23, 3)².

Contrairement à « l'ordre » donatiste de l'Église exposé dans sa lettre par Pétilien – l'évêque dont parle la lettre du prêtre donatiste à Generosus – force nous est de retenir deux propositions capitales au point de vue ecclésiologique :

1) L'Église continue sa route malgré les fautes de certains de ses membres. Elle n'est pas « le club des parfaits », mais un espace de sanctification, et même un lieu de transit, dans le provisoire. Ce n'est pas pour rien que le Prologue de l'évangile de Jean dit que « le Verbe a planté sa tente parmi nous » : notre séjour terrestre est un séjour provisoire...

2) L'Église ne se réduit pas à ses évêques et encore moins à celui de Rome, ce qui d'ailleurs aurait été impensable à cette époque. En fait, et ce sera la vérité du protestantisme, chaque baptisé est interpellé par l'Évangile et doit lui rester fidèle. Mais ce n'est-là qu'une vérité partielle, car l'Église fondée par le Christ ne peut être qu'une et universelle. Envoyée à toute la terre, elle est destinée à être, selon une formule du concile Vatican II, « le sacrement visible de l'unité » donnée par l'Esprit de Dieu à l'humanité et, pour cela, elle a besoin de la communion visible de ses pasteurs dans la charité, bien qu'en réalité ce soit l'Esprit Saint qui la conduise à travers les siècles et qui ne cesse de la renouveler à travers ceux et celles qui cherchent à vivre en disciples du Christ, car, nous l'avons déjà dit, seul l'Esprit Saint peut unir les hommes dans le respect de leurs diversités.

Puis la lettre parle d'un ancien évêque donatiste de la ville, Sylvain, dont l'histoire mérite d'être versée au dossier du donatisme. En effet, selon les Actes de la ville de Cirta³, Sylvain était l'un des sous-diacres de l'évêque Paul quand ce dernier, le 19 mai 303, sous la persécution de Dioclétien, livra les livres saints et les objets d'Église, ce qui ne l'empêcha pas, quelques années plus tard, d'être ordonné évêque de Cirta par Secundus de Tigisis, assisté de trois évêques qui avaient eux-mêmes été *traditores* mais « *laissés au jugement de Dieu* » – c'est-à-dire sans sanction ecclésiastique – après qu'ils eurent reconnu leur faute. Leurs noms : Donat de Masculi, Marin des Eaux de Tibilis, et Donat de Calama. Le fait n'est quand même pas banal pour une Église qui se revendique comme « l'Église des martyrs » ou celle des confesseurs !

Cette « faiblesse » du sous-diacre Sylvain durant la persécution de 303 avait été dénoncée plus tard « devant Zénophile, personnage consulaire, par un diacre, Nundinarius, irrité contre Sylvain qui, devenu évêque, l'avait excommunié » (§4). Ce qui revient à dire que, chez les donatistes, on se recevait, ou l'on s'excommuniait, selon les besoins du moment...

Suit une évocation du début du schisme : comment les évêques qui refusaient l'élection de Cécilien sur le siège de Carthage firent appel à l'empereur et comment ce dernier, après les synodes de Rome et d'Arles, « en voyant que l'innocence de Cécilien était sortie triomphante de leurs accusations, témoigna violemment de la plus grande horreur contre les donatistes » (§5).

Mais il n'appartient pas à l'empereur de juger de l'orthodoxie, ni de la communion dans l'Église. La référence dernière en ce domaine reste ce que disent les Saintes Écritures.

6. Du reste, nous nous appuyons moins sur de pareils témoignages que sur les Saintes Écritures, qui promettent au Christ le monde entier en héritage. Les donatistes, qui s'en sont séparés par un schisme criminel, font grand bruit de crimes qui ne sont que paille dans la

² La citation, ici complète, ne l'était pas dans l'extrait que nous avons lu *Du baptême contre les donatistes* (VI, 1).

³ Nous suivons ici Lancel, *Saint Augustin*, p. 392

moisson du Seigneur : il faut souffrir que cette paille reste mêlée au grain jusqu'à ce que, au dernier jugement, l'aire tout entière soit vannée. Ces crimes, vrais ou faux, ne font rien au froment du Seigneur qui doit croître jusqu'à la fin des siècles, dans le champ tout entier, c'est-à-dire dans le monde. Ce n'est pas le faux ange du prêtre donatiste qui parle ainsi, c'est le Seigneur dans l'Évangile (Mt 13,30).

Voilà, selon Serge Lancel, qui devait suffire à « rabattre le caquet de Pétilien, l'actuel évêque donatiste de la ville, et champion, comme tous ses collègues, d'une Église 'sans ride ni tache' » ! Mais Augustin n'arrête pas là son « aide-mémoire » : il revient sur le schisme récent des maximianistes, déjà stigmatisé en 397, dans sa *Lettre 43* à un groupe de fidèles donatistes qui dépendaient de l'évêque Fortunius de Thubursicu Numidarum, qu'il avait rencontré en allant à Cirta ordonner évêque son ami Profuturus.

C'est pourquoi ces malheureux donatistes qui ont faussement et vainement accusé des chrétiens innocents, mêlés aux mauvais chrétiens sur toute la terre comme le bon grain à la paille ou à l'ivraie, Dieu les a justement punis quand ils ont condamné dans leur concile général à Carthage les maximianistes comme schismatiques, parce que ces derniers avaient condamné Primien, avaient baptisé hors de la communion de Primien, et rebaptisé des chrétiens baptisés par Primien. [Dieu les a punis] en les contraignant, des années plus tard, par Optat le Gildonien, à recevoir dans les honneurs de leur épiscopat Félicien, évêque de Musti, et Prétextat, évêque d'Assuri, alors que tous deux faisaient partie de ces schismatiques, et à recevoir aussi tous ceux qu'ils avaient baptisés, alors qu'ils étaient excommuniés. S'ils ne se regardent pas comme souillés par ceux qu'ils ont condamnés de leur propre bouche comme scélérats et sacrilèges, ceux qu'ils ont comparés à ces coupables que la terre engloutit tout vivants (cf. Nb16, 31-33), s'ils communient avec eux après les avoir rétablis dans leur dignité épiscopale, qu'ils se réveillent donc ! Qu'ils songent donc à tout ce qu'il faut d'aveuglement et de folie pour répéter que le monde entier est souillé par des crimes commis en Afrique mais inconnus [du reste du monde], et que l'héritage du Christ a pu être effacé par la contagion des péchés des Africains, alors que sa manifestation a été promise dans toutes les nations. Bref, ils ne veulent pas se voir eux-mêmes atteints ni souillés lorsqu'ils communient avec ceux dont ils ont dénoncé et condamné les crimes.

Force nous est de reconnaître que ce schisme dans le schisme n'a toujours pas suffi à ébranler l'arrogance des donatistes, tellement est grand leur aveuglement. Cette *Lettre 53* à Generosus est comme un condensé des traités qui vont suivre contre Pétilien et Cresconius.

5. Contre les lettres de Pétilien, en trois livres (entre 400 et 402)

Le pluriel du titre s'explique par le contenu des trois livres tel que le précise la notice des *Révisions* qui nous indique également les circonstances du traité:

Révisions II, 25 Contre les lettres de Pétilien

Avant d'achever les livres *De la Trinité* et les livres *De la Genèse au sens littéral*, il me fallut d'urgence répondre à la lettre que le donatiste Pétilien avait écrite contre la *Catholica*, ce que je n'ai pas pu différer. Au sujet de cette affaire, j'écrivis trois volumes. Dans le premier, je répondis avec autant de célérité et de vérité que possible à la première partie de la lettre qu'il avait adressée aux siens, car toute sa lettre n'était pas encore entre nos mains mais seulement la première partie, qui est brève. Même si ma lettre est adressée aux nôtres, elle est jointe aux deux autres livres, parce qu'elle traite de la même chose. Plus tard, en effet, nous parvint la totalité de sa lettre, à laquelle j'ai répondu avec autant de soin qu'à Faust, le manichéen, c'est-à-dire en citant d'abord, sous son nom, chacun de ses arguments, et sous le mien ma réponse à chacun d'eux. Mais ce que j'avais écrit avant d'avoir la totalité de sa lettre, parvint à Pétilien qui, furieux, s'efforça de répondre préférant plutôt dire à mon sujet ce qui lui plaisait que d'avancer quelque chose sur ce qui était en question. Il est très facile de s'en rendre compte en rapprochant nos deux écrits, mais par égard envers ceux qui auraient du mal à suivre, j'ai voulu moi-même le montrer en lui répondant, et c'est ainsi qu'un troisième livre a été ajouté à notre traité.

Nous voyons donc qu'Augustin a été mis par trois fois en présence d'écrits venant de Pétilien. D'abord, ce fut le début de la lettre pastorale de Pétilien à laquelle Augustin répondit par une lettre à ses propres diocésains, probablement dès son retour à Hippone, afin de les mettre en garde, mais n'ayant sous les yeux que le début de cette lettre, Augustin ne peut répondre que partiellement. La deuxième occasion, objet du livre II, ce fut la totalité de la lettre

de Pétilien, à laquelle Augustin décida de répondre argument par argument, « comme avec Faust le manichéen », lettre de Pétilien que l'on peut reconstituer à partir des citations qui en sont données. Enfin, ce fut le pamphlet composé par Pétilien en réaction à la lettre d'Augustin à ses propres fidèles. En effet, ce pamphlet consiste plutôt en attaques personnelles contre Augustin qu'il ne répond aux arguments contenus dans sa lettre aux catholiques d'Hippone.

Le début de la « lettre » pastorale d'Augustin à ses fidèles d'Hippone donne le ton :

Contre les lettres de Pétilien I, 1:

AUGUSTIN, À NOS FRÈRES BIEN AIMÉS CONFISÉS À NOTRE CHARGE, SALUT DANS LE SEIGNEUR.

1. Vous savez que souvent nous avons voulu donner toute la publicité possible à l'erreur sacrilège des hérétiques donatistes afin de les convaincre moins par ce qui sortirait de notre bouche que de la leur. C'est dans ce but qu'il nous est arrivé d'adresser à quelques-uns de leurs évêques des lettres qui, sans être des lettres de communion dont ils se sont rendus indignes depuis que, dans le passé, ils se sont séparés de l'Église catholique, ne sont pas pour autant des lettres injurieuses, mais des lettres de paix: nous voulions qu'en discutant avec nous de ce qui les avait amenés à rompre la communion sainte avec la terre entière, ils décident de se corriger par la prise en compte de la vérité: non qu'ils défendent avec une folle obstination la coupable perversité de leurs ancêtres, mais qu'ils reviennent au fruit de charité de la racine catholique (*ad fructum caritatis radici catholicae redderentur*). Mais selon qu'il est écrit: « *Avec ceux qui haïssaient la paix, j'étais pacifique* » (Ps 119, 7), ils rejetèrent mes lettres, tout en haïssant la paix à laquelle ces lettres les invitaient. Me trouvant donc dans l'Église de Constantine, en présence d'*Absentius* (=Alypius) et de mon collègue Fortunat, évêque de cette ville, des frères me présentèrent une lettre dont ils me dirent qu'elle avait été adressée par Pétilien à ses prêtres schismatiques comme l'indiquait d'ailleurs sa suscription. Mais durant ma lecture, je fus étonné du fait que, dès ses premiers mots, il mutilait radicalement toute la communion de son parti au point que je ne voulais pas croire que cette lettre fût celle d'un homme qui, à en croire sa forte réputation, excellait parmi les siens tant par son savoir que par son éloquence. Mais comme assistaient à ma lecture des hommes qui connaissaient bien le génie et le style de Pétilien, ils entreprirent de me persuader que ce discours était bien de lui. Quant à moi, quel qu'en fût l'auteur, j'estimais que cette lettre devait être réfutée afin que des gens peu instruits ne soient pas amenés à penser que cette lettre disait la vérité contre la Catholique.

Augustin ne peut pas manquer de souligner l'incohérence des propos de son adversaire. Il parle en pasteur soucieux de mettre en garde ses propres fidèles contre le « mensonge » des hérétiques. Son but n'est pas l'élimination physique de ces « loups déguisés en agneaux », que sont ses adversaires, mais leur conversion: il veut les convaincre « à partir de leurs propres paroles », dans un vrai débat où puisse apparaître la vérité, de telle sorte qu'ils n'aient plus d'autre choix que de revenir à l'unité de l'Église « répandue sur la terre entière », « afin de porter le fruit de charité » dont cette Église est la racine. On reconnaît ici la distinction entre le baptême et ses fruits, ceux d'une vie chrétienne authentique *dans l'Église*.

Cette attitude bienveillante est confirmée dans la conclusion de ce même livre I :

31. Mes frères, retenez toutes ces choses avec une inlassable douceur dans vos actes et dans vos paroles; aimez les hommes, mais détruisez l'erreur: sans orgueil, mettez votre confiance dans la vérité, et sans dureté combattez pour elle. Priez pour ceux que vous réfutez et que vous convainquez d'erreur. C'était pour de semblables adversaires que le Prophète implorait le Seigneur en ces termes: « *Emplis de honte leur visage et qu'ils cherchent ton nom* » (Ps 82,17). Cela le Seigneur l'a déjà accompli, car, de manière très évidente, il a rempli de honte le visage des maximianistes auxquels il ne reste plus qu'à apprendre à rougir en vue de leur salut. Ils pourront alors chercher le nom du Seigneur dont ils se sont criminellement détournés en avançant leur nom à la place du sien. Vivez et persévérez dans le Christ; croissez et multipliez-vous dans la charité de Dieu, aussi bien entre vous que parmi tous les hommes, mes frères bien-aimés.

Conclusion admirable et qui tranche avec ce que l'on entend dire de la dureté d'Augustin !

Mise au point sur la dureté d'Augustin à l'égard des donatistes

On peut penser que ces recommandations d'Augustin à ses fidèles correspondent à sa propre règle de conduite et l'on voit mal comment en faire « le théoricien de l'Inquisition ».

Peter Brown qui, dans sa *Vie de Saint Augustin* traduite en français en 1971⁴, avait écrit, sous le titre *Disciplina*, un chapitre très sévère sur l'attitude d'Augustin contre le donatisme, a eu l'honnêteté de revenir sur sa position dans l'*Épilogue* rajouté à la réédition de ce livre en 2001, en tenant compte des importantes découvertes manuscrites des trente années séparant ces deux éditions.

La première, faite à Mayence, celle des *Vingt-six sermons au peuple d'Afrique*, dits « Sermons Dolbeau », dont on ne connaissait que quelques extraits doctrinaux alors qu'ils nous restituent, dans leur intégralité et avec force détails sur la vie d'Augustin et celle des gens auxquels il s'adressait, « des dialogues d'Augustin avec la foule »⁵, comme s'ils avaient été transcrits à partir d'un magnétophone : il s'agit de sermons prêchés à Carthage, en 397, au début de son épiscopat, ou dans les années 403-404, contre les donatistes et les païens.

Seconde découverte, celle faite à la bibliothèque de Marseille par l'autrichien Johannès Divjak (1975), de 29 *Lettres* jusqu'alors inédites, qui appartiennent à la fin de la vie d'Augustin (à partir de 416), avec des détails insoupçonnés sur ses relations avec ses contemporains ainsi que sur les problèmes auxquels il se trouvait confronté⁶. On est bien loin de l'image d'un Augustin triomphant et dominant. Certes, il était évêque catholique avec son autorité d'évêque et aussi la supériorité de son éloquence, mais il n'était pas le maître dans sa ville d'Hippone où le donatisme était tenace parce que majoritaire.

Peter Brown, de culture protestante, fait amende honorable en apportant de fortes nuances à la manière dont il avait « tenté de dégager les contraintes sociales et morales au sein desquelles Augustin exerçait le poids de son autorité, qui était si formidable en théorie et bien loin d'être écrasante dans la pratique »⁷. Car, ajoute-t-il quelques lignes plus loin, les évêques africains du V^e siècle ne vivaient pas en chrétienté : « Ils étaient loin d'être les dirigeants incontestés d'une société 'dans laquelle l'Église et l'État étaient devenus inextricablement interdépendants' »⁸. Et, comme l'évoque quelque part Augustin, il arrivait même très souvent aux évêques d'attendre leur tour, comme tout le monde, pour rencontrer des fonctionnaires impériaux, sans aucun privilège. Bref, c'est l'Empire qui était alors dominant, même s'il ne contrôlait pas tout, et c'est lui qui « instrumentalisait » l'Église au profit de son unité.

L'important est de noter qu'Augustin veut détruire l'erreur mais pour en libérer ceux qui en sont porteurs, et ainsi travailler à l'unité dans la paix du Christ. C'est pour éviter que ses propres fidèles ne soient troublés par un écrit donatiste auquel il aurait laissé le dernier mot, qu'Augustin ne peut en différer la réfutation. Et tout en regrettant qu'on ne lui ait pas laissé la copie complète de la lettre pastorale de Pétilien, il transforme ce refus en nouvel argument pour souligner la peur des évêques donatistes de se confronter aux évêques catholiques. En effet, les donatistes sont très loin de la parole de Dieu au prophète Isaïe, cité en I §21 : « *Crie fort, ne ménage rien, et armé de mon stylet dénonce leurs péchés* » (Is 58, 1) ! Une telle phrase se trouve dans les textes d'Augustin, mais on aurait du mal à la trouver dans les écrits donatistes, du moins dans ce qui nous en a été conservé.

C'est ce même souci pastoral qui motive la *Lettre aux catholiques au sujet de la secte des donatistes*, qui traite « de l'unité de l'Église ». Même si cette lettre n'est peut-être pas, ou du moins pas tout entière, de la main d'Augustin, elle est contemporaine de la réfutation de la lettre de Pétilien et interpelle tous les donatistes. Sa grande question est de savoir « *Où est l'Église ?* », car il ne peut y avoir qu'une Église du Christ, laquelle, loin de se définir par la pureté de ses membres, selon le dogme donatiste – une pureté qui, compte tenu de ce que sont les hommes, ne peut être qu'illusoire ou mensongère – se trouve fondée dans ce que dit

⁴ Le Chapitre 21, *Disciplina*, dans *La vie de saint Augustin*, le Seuil, 1971, p.275-287. En particulier p. 277 : « Augustin fut amené à écrire ce qui est la seule justification systématique que nous fournisse l'histoire de l'Église ancienne, du droit de l'État à supprimer les non catholiques ».

⁵ Expression d'André Mandouze, *Saint Augustin, l'aventure de la raison et de la grâce* (1968), chapitre XI.

⁶ Ces *Lettres* 1*-29* sont éditées avec notes dans la Bibliothèque Augustinienne, volume 46 B.

⁷ Peter Brown, *La vie de saint Augustin, nouvelle édition augmentée*, Points Histoire, 2001, p. 641.

⁸ Peter Brown, *ibidem*, p. 642, les mots en italiques sont extraits du livre de Elaine Pagels, *Adam, Ève et le serpent*, Flammarion, 1992.

l'Écriture de la « descendance d'Abraham », qui, selon saint Paul, ne peut être que l'Église du Christ, rendue visible par les liens de communion entre les évêques de toute la terre.

Voilà pour cette remarque de mise au point destinée à souligner qu'il n'est pas possible, à partir de ses textes, de faire d'Augustin l'inspirateur de l'Inquisition médiévale. Son but n'est pas de se débarrasser des hérétiques, mais de les amener à se corriger.

Une grande partie du livre I de ce traité contre Pétilien est occupée par la réfutation du principe sur lequel se fondent les donatistes pour rejeter le baptême de ceux qu'ils nomment, par mépris, les *traditores*, mais qu'Augustin ne cesse de désigner comme « l'Église du Christ répandue sur toute la terre » ; et pas seulement en Afrique ! Pour justifier leur rejet de ce baptême pourtant donné au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, ils invoquent l'indignité du ministre, comme si le salut devait venir de cet homme et non pas du Christ lui-même ! Or, des ministres indignes, il y en a forcément dans les deux camps et on ne va quand même pas donner une prime à l'hypocrisie, en déclarant dignes ceux dont les vices resteraient cachés ! De même, indépendamment des violences commises de manière regrettable de part et d'autre, il convient de ne pas confondre la « remise » des livres saints aux païens (en latin *traditio*, d'où le nom de *traditores*) qui est un acte d'apostasie, et la « trahison » des Écritures par ceux qui ne tiennent aucun compte de ce qu'elles peuvent dire de la véritable Église. Cette *trahison* des Écritures est infiniment plus grave que le fait d'en *livrer* les livres, car ce ne sont pas des hommes qui ont fondé l'Église et encore moins des hommes qui ont à décider de ce qu'elle doit être, mais l'Écriture. C'est parce qu'elle est le Corps dont le Christ est la Tête, que l'Église ne peut être qu'*une*, et « *catholique* » en raison de sa vocation à se répandre sur toute la terre. Quant à sa *sainteté*, elle ne peut être qu'en espérance, puisque, selon la parabole de l'ivraie mélangée au bon grain, il ne nous appartient pas d'anticiper sur le tri que fera Dieu à la fin des temps. En attendant, tout en travaillant à notre propre conversion, il nous faut, avec miséricorde, supporter les méchants qui ne peuvent ou ne veulent pas changer... Il me semble que cette parabole de l'ivraie et du bon grain appliquée à l'Église est toujours d'actualité, car la tentation est grande aujourd'hui d'opposer ceux qui se disent fidèles à l'Évangile et ceux qui semblent l'oublier en s'installant dans l'institution. Faire un schisme au nom de son idée de l'Église, cela revient à se faire soi-même fondateur de l'Église, alors qu'elle est l'Église du Christ ; de même que le Peuple de Dieu n'a de réalité qu'à partir de sa convocation par Dieu. C'est lui qui nous choisit, ce n'est pas nous qui le choisissons. Certes, il ne peut nous choisir si nous ne lui répondons pas, mais l'initiative vient de lui et non de nous : c'est l'Église du Christ et dans cette Église il nous est demandé de supporter ce qui parfois nous est insupportable.

Enfin, le schisme maximianiste (vers 391), qui date d'une dizaine d'années, devrait suffire pour mettre en pleine lumière la contradiction des donatistes, eux qui ont réintégré, avec leurs titres d'évêques, des hommes qu'ils avaient solennellement condamnés, sans exiger d'eux ni qu'ils soient de nouveau baptisés – pas plus d'ailleurs que les fidèles qu'ils avaient eux-mêmes baptisés hors de la communion donatiste – ni qu'ils reçoivent une nouvelle ordination ! Qu'attendent-ils donc pour se comporter de même avec la *Catholica*, par laquelle le baptême leur est venu d'outremer, mais de laquelle ils se sont séparés pour des raisons qui leur sont propres ?

Contre les lettres de Pétilien I, 12 :

A l'occasion de tels faits, s'ils n'entretenaient pas le principe de leur obstination, mais pensaient au contraire à s'assurer de leur salut spirituel, ils devraient au contraire se réveiller et, ayant recouvré la santé de l'âme, reprendre souffle dans la paix catholique ; si une fois déposée l'enflure de leur orgueil et dépassée la fureur de leur opiniâtreté, ils voulaient prêter attention, [ils verraient] comment, par un monstrueux sacrilège, le baptême des Églises d'outremer, desquelles nous avons appris la fondation par les livres saints, est [par eux] rejeté, alors que le baptême des maximianistes, qu'ils ont eux-mêmes condamnés, est reçu.

Cette contradiction, qui devrait suffire, pourtant ne suffit pas !

Le second livre, très long, répond, nous l'avons dit, point par point, à l'intégralité de la lettre pastorale de Pétilien, enfin parvenue entre les mains d'Augustin. Il prend la forme d'un « débat enregistré par des notaires » entre les deux évêques, chaque « prise de parole » fictive étant précédée du nom de son auteur, ce qui donne à penser que la lettre de Pétilien se trouve ici reproduite dans son intégralité. D'autre part, la référence à Anastase occupant le siège de Pierre, et à Jean occupant celui de Jacques à Jérusalem, deux évêques avec lesquels les catholiques sont en communion, mais non les donatistes (II, 51, 118), permet de situer la rédaction de ce livre avant la fin de l'année 401.

Même si, au dire d'Augustin, ce second livre ne contient « rien de nouveau qui soit jusque là resté sans réponse » (II, 1), il contient quelques informations importantes tant sur l'histoire du schisme que sur l'attitude et les motivations des protagonistes.

Ainsi, par exemple, ce jugement des donatistes contre les catholiques pour justifier leur refus de dialoguer avec ceux qui resteront à jamais pour eux des *trahitores* :

38. *Pétilien*. « Oui, oui, malhonnête persécuteur, de quelque voile de bonté que tu te couvres, même si tu nommes paix la guerre que tu mènes à coup de baisers, quelles que soient les paroles d'unité par lesquelles tu cherches à séduire le genre humain, tu n'es qu'un fourbe et un menteur, un vrai fils du diable, qui, par sa conduite, nous révèle qui est ton père ».

Toute la question est de savoir qui persécute qui ? Ce n'est pas parce que l'essentiel du dossier nous vient de textes d'Augustin qu'il nous faut d'emblée suspecter son témoignage comme partial et de mauvaise foi, d'autant moins que, lorsqu'il cite les paroles de son adversaire, il ne peut absolument pas se permettre de les déformer. Contrairement à ce qu'il est de bon ton de faire aujourd'hui, il nous faut donc garder la tête froide et ne pas prendre systématiquement le parti des « vaincus » ou des « victimes ». Car toutes les causes ne sont pas équivalentes et la question ici est de savoir « où est l'Église ? ». A cette question, Augustin, comme ses adversaires, pense que seule l'Écriture peut répondre, mais à condition d'en respecter le texte et de ne pas en détourner le sens, comme le fait Pétilien à plusieurs reprises ce qui lui vaut de cinglantes mises au point de la part d'Augustin.

Par exemple, quand Pétilien « résume » ainsi l'éloge de la charité qui « *ne s'irrite pas, ne pense pas à mal, ne rit pas de l'injustice, mais se réjouit de la vérité ; [elle qui] supporte tout, souffre tout* » (1 Co 13, 5-7) :

173. *Pétilien*. [...] « La charité ne persécute pas, elle n'enflamme pas les empereurs contre la vie des autres, elle ne s'empare pas du bien d'autrui, elle ne tue pas les hommes après les avoir dépouillés ».

174. *Augustin* : [...] Si la charité était en toi, elle se réjouirait de la vérité. Comme il est élégant de dire, sous une peau de brebis : « *La charité supporte tout, la charité souffre tout* » (1Co 13,7), alors que, quand on y regarde de plus près, on voit percer des dents de loups ! Parce qu'il est écrit : « *Vous supportant réciproquement dans l'affection, et vous appliquant à conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix* » (Ep 4,2-3), même si tu reconnais des choses mauvaises à l'intérieur, la charité devrait te forcer, non pas à être d'accord avec ceux qui les commettent, mais, si tu ne peux pas les en empêcher, du moins à les supporter, de crainte qu'à cause des méchants, qui seront séparés par la sélection finale, tu ne rompes le lien de la paix d'avec la société des bons.

Les donatistes parlent selon leur particularité, en oubliant que, selon la parabole, le champ où s'entremêlent le bon grain et l'ivraie, c'est le monde et non la seule terre d'Afrique ! D'autre part, le Christ n'est pas mort seulement pour quelques privilégiés – c'est là la manière malheureuse dont a été comprise la prédestination –, mais pour tous les hommes, une remarque qui nous interpelle encore aujourd'hui, surtout lorsque le pape François nous rappelle que l'Évangile doit être porté jusqu'aux 'périphéries' « où le peuple fidèle est exposé à l'invasion de ceux qui veulent saccager sa foi »⁹. Mais Augustin pointe des détournements encore plus subtils, à base de citations erronées ou mensongères.

177. *Pétilien*. « Mais moi, au contraire, je réponds que le Christ n'a persécuté personne. Quand les gens d'une certaine secte contrarièrent ses apôtres au point de les troubler, ces derniers lui

⁹ Homélie de la première messe chismale de François, évêque de Rome, 28 mars 2013, sur la fonction du prêtre.

dirent : « Beaucoup imposent les mains en ton nom et ne sont pas avec nous », Jésus leur répondit : « Laissez-les, s'ils ne sont pas contre vous, ils sont pour vous ».

Dans sa réponse, Augustin ne manque pas de dire que cette citation est une pure invention et que le passage ressemblant, où il s'agit d'un homme chassant les démons au nom de Jésus, sans faire partie du groupe de ses disciples (Lc 9,50), ne saurait en aucun cas s'appliquer aux sectes à venir qui diviseront l'Église. En effet, dès qu'il y a secte, elle est le fruit de l'esprit du monde, en rupture avec l'Esprit de Dieu qui, de l'intérieur, rassemble l'Église dans l'unité.

178. *Augustin*. [...] Si c'est la ressemblance des paroles qui t'a trompé, ce n'est pas un mensonge, mais une erreur humaine. Au contraire, si tu as voulu en imposer à ceux qui ne connaissent pas les Saintes Écritures par un nuage de fausseté c'est affligeant, confondant et digne de châtement. Toutefois, c'est bien l'objet de cette question posée au Seigneur qui nous préoccupe. En effet, de même qu'en son temps, même en dehors du groupe des disciples, la sainteté du nom de Jésus avait une grande efficacité, ainsi, même en dehors de la communion de l'Église, la sainteté du sacrement garde son efficacité. Le Baptême n'est-il pas consacré au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit? Qui serait donc assez insensé pour dire que, même en dehors de la communion de l'Église, le nom du Fils serait efficace, mais non celui du Père ni celui du Saint-Esprit? Ou bien, que ce nom aurait le pouvoir de guérir, mais non celui de consacrer par le baptême? Par contre, il est évident qu'en dehors de la communion de l'Église, c'est-à-dire du très saint lien de l'unité et du don suprême de la charité, ni celui qui a été délivré de la possession du démon, ni celui qui a été baptisé, n'obtiendront la vie éternelle; il en est de même de ceux qui semblent être dans l'Église par la communion des sacrements, mais qui, par l'iniquité de leurs mœurs, donnent à penser (*intelliguntur*) qu'ils sont hors de l'Église. C'est pourquoi j'ai dit précédemment que le Christ lui-même avait persécuté physiquement ceux qu'il avait chassés du temple avec le fouet.

Un peu plus loin, Pétilien rejette, comme selon lui tous les donatistes, la légitimité de forcer les gens à faire le bien, ce qui est, pour Augustin, l'occasion d'une importante mise au point.

183. *Pétilien*. « S'il était permis de recourir à la coercition, même par une loi, pour amener un homme au bien, vous, misérables, vous auriez dû être forcés par nous de revenir à la pureté de la foi. Mais loin de nous, loin de notre conscience de forcer un seul homme à embrasser notre foi ».

184. *Augustin* [...] Si des lois ont été portées contre vous, sachez que ce n'est pas pour vous forcer à faire le bien, mais seulement pour vous empêcher de faire le mal. Personne ne peut faire le bien qu'autant qu'il y consente et qu'il l'aime, car ces dispositions ne peuvent dépendre que d'une libre volonté; quant à la crainte qu'inspire le châtement, si elle ne donne pas l'amour de la bonne conscience, elle enchaîne du moins la mauvaise convoitise dans le secret de la pensée. Mais enfin, qui donc a porté contre vous des lois pour réprimer votre audace? Ne sont-ce pas les princes, dont l'Apôtre a dit que ce n'est pas sans raison qu'ils portent le glaive, puisqu'ils sont *les ministres de Dieu, appelés à punir ceux qui agissent mal* (Rm 13,4)? [...]

En vivant comme des brigands, vous vous flattez de mourir comme des martyrs. Parce que vous craignez les lois ou les représailles, ou bien parce que vous vous sentez incapables de résister [...], vous vous glorifiez de votre douceur sous le vain prétexte que vous ne contraignez personne à entrer dans votre secte.

Nietzche n'a rien inventé à propos de l'impuissance transformée en vertu! Suit l'évocation des violences exercées par les donatistes, que ce soit à l'intérieur du schisme, contre les rogatistes en Maurétanie césarienne, au temps de la révolte du comte Firmien¹⁰, puis contre les maximianistes, durant la révolte de Gildon, afin de les ramener à la communion donatiste, ou, malgré ce qu'en dit Pétilien, contre les catholiques, car, sans ces violences, jamais les évêques catholiques n'auraient fait appel à la cour impériale contre les donatistes:

Dans la ville d'Hippone que j'habite, combien se souviennent que, profitant du petit nombre des catholiques, votre Faustin, dans les jours de son règne, avait défendu aux boulangers de cuire du pain aux catholiques; aussi vit-on l'un de ces boulangers, habitant la maison d'un diacre catholique, arracher du four avant qu'il ne soit cuit le pain de son propriétaire et refuser à ce diacre, qu'aucune loi ne condamnait à l'exil, toute relation non seulement dans une cité romaine, non seulement dans sa patrie, mais jusque dans sa propre demeure. Dernièrement encore, et j'en frémis toujours, votre Crispin de Calama, après avoir acheté un domaine à bail emphytéotique, ne craignit pas de recourir à la terreur et de rebaptiser tous les habitants de ce

¹⁰ Après que l'empereur Julien, pour nuire à la paix du Christ, eut donné aux donatistes les basiliques de l'unité.

village, malgré leurs protestations et leurs larmes. Ce village lui appartenait, sans doute, mais tout en restant sous l'autorité souveraine des empereurs catholiques, dont vous méconnaissiez les lois jusqu'au sein même de nos cités. Or, ce sont des faits de ce genre qui ont rendu nécessaire la promulgation de ces lois dont vous vous plaignez et qui sont loin d'être aussi sévères que le mériteraient vos crimes. Enfin, sous le coup des incursions violentes de vos circoncellions, dont les bandes armées agissent sous vos ordres, ne serions-nous pas contraints de fuir absolument nos campagnes, si nous ne vous tenions comme en otages dans les villes et si vous n'étiez pas toujours quelque peu sensibles aux malédictions de la foule et aux reproches des honnêtes gens? Ne dis donc pas : « *Loin de nous, loin de notre conscience de contraindre qui que ce soit à embrasser notre foi* ». Vous le faites où vous le pouvez; et ne le faites pas où vous ne pouvez pas, par crainte des lois ou de la vengeance, ou encore en raison du nombre de ceux qui vous résistent.

« Vous tenir en otages dans les villes », ce n'est pas « retenir des otages » pour faire pression, mais laisser planer la menace de représailles à la ville en cas de violence à la campagne. Cette phrase d'Augustin reconnaît que la violence est présente ou latente dans les deux camps et que l'on vit, pour ainsi dire, dans l'équilibre de la terreur. Mais ce n'est pas à la violence de décider de ce qui est juste, ni de dire où est l'Église, pour la bonne raison que ce n'est pas le supplice qui fait le martyr, mais la cause pour laquelle ce supplice est subi (Cf. Contre Cresconius III, 51).

En fait, la position d'Augustin sur l'usage de la contrainte suppose une réflexion sur l'acte volontaire que Pétilien ne semble pas avoir faite, comme en témoigne son usage de la phrase de Jésus : « *Personne ne peut venir à moi s'il n'a pas été attiré par mon Père* » (Jn 6,44) pour dénoncer l'acharnement des « *trahitores* » à vouloir convertir « les fils des martyrs » :

185. *Pétilien*. « *Le Seigneur a dit: Personne ne peut venir à moi s'il n'a été attiré par mon Père* » (Jn 6,44). Pourquoi donc ne permettez-vous pas à chacun de suivre son libre arbitre, puisque le Seigneur Dieu lui-même a donné aux hommes ce libre arbitre, tout en montrant cependant la voie de la justice, afin que nul ne puisse périr par ignorance ? [...]

Les deux évêques semblent partager la même conviction selon laquelle l'homme est par nature orienté vers le bien, vers ce qui lui permet de s'accomplir pleinement et d'atteindre la vie heureuse. Mais Pétilien semble ici faire abstraction de notre capacité, mieux : de notre entraînement, à faire le mal et Augustin a sur lui une avance théologique qui tient à sa prise en compte, dans sa théorie du libre arbitre, de ce qu'il a récemment appelé « péché originel » et qu'il comprend comme une désorientation initiale de notre volonté. Voilà pourquoi, dans sa réponse, dix ans avant que n'éclate à Carthage à l'automne 411, avec la condamnation de Célestius, la crise pélagienne, il ne met pas en concurrence la grâce et le libre-arbitre :

186. *Augustin*. Si je te demandais : 'Comment le Père attire-t-il à son Fils les hommes qu'il a doués du libre arbitre ?', tu aurais peut-être du mal à répondre. En effet, comment peut-il attirer, s'il laisse chacun choisir ce qu'il veut ? Et pourtant ces deux propositions sont vraies : Dieu attire et l'homme reste libre ; mais peu sont capables de le comprendre. De même donc qu'il est possible que le Père attire réellement à son Fils ceux qu'il laisse à leur libre choix, de même il est possible de dire que des lois qui s'imposent sous peine de châtement n'enlèvent pas le libre arbitre. Quelle que soit la chose difficile ou désagréable qu'un homme ait à souffrir, elle l'invite à se demander pourquoi il souffre. S'il reconnaît qu'il souffre pour la justice, il estimera qu'il est bon de souffrir ainsi pour la justice. S'il reconnaît qu'il souffre en raison de son injustice, voyant qu'il souffre et se crucifie pour rien qui vaille, il tournera sa volonté vers le mieux, et du même coup il se dépouillera d'une souffrance stérile et de l'iniquité elle-même, bien plus à craindre que les maux les plus cruels.

Dieu parle à notre cœur, c'est ce que pense Pétilien, mais Augustin ajouterait : « tout en nous réorientant vers lui ». C'est ainsi qu'agit l'Esprit Saint, et tout particulièrement quand il unit les hommes en Église, dans le respect de leurs différences, alors que l'esprit du monde qui ne peut unir les hommes que par intérêt, contre d'autres hommes, ne sait que les diviser. Mais l'Esprit nous réoriente vers le bien, vers lequel nous tendons naturellement et c'est pourquoi, comme Augustin le dira plus tard dans la conclusion d'un sermon, « *La contrainte*

vient de l'extérieur, la volonté naît de l'intérieur »¹¹. En effet, les hommes vivent en société et la société ne peut les tenir ensemble que par les lois que les princes ont pour mission de faire respecter, que ce soit pour contenir la violence, ou pour imposer un ordre impie, comme ce fut le cas au temps des persécuteurs. D'où la différence entre la béatitude d'être persécutés au nom du Christ, et la souffrance endurée par un homme injuste, qu'il soit ou non chrétien, une souffrance qu'il peut, par grâce, vivre comme un appel à la conversion. D'où la suite :

Quand les princes portent des lois contre vous, soyez persuadés qu'ils veulent avant tout vous faire réfléchir sur la cause de vos souffrances ; s'ils vous font souffrir parce que vous êtes justes, ils deviennent vos persécuteurs, et vous êtes heureux de *souffrir pour la justice*, car par là vous *posséderez le royaume des cieux* (Mt 5,10). Mais s'ils vous font souffrir à cause de l'iniquité de votre schisme, ils sont pour vous les instruments de votre conversion. [...] Ainsi donc personne ne vous prive de votre libre arbitre; mais, de votre côté, réfléchissez sérieusement sur le choix que vous avez à faire : ou bien vivre dans la paix après vous être corrigés, ou bien, persévérant dans votre perversité, et sous le faux nom de martyrs, subir des tourments véritables. Ainsi vous parle-t-on, comme si vous souffriez injustement pour la justice, alors qu'en réalité vous souffrez comme il se doit pour votre injustice, tellement sont grands les crimes que vous avez commis, et tellement est grande l'impunité avec laquelle vous vous êtes imposés.

Et la violence commence par la confusion des mots, qui empêche de s'entendre. Ainsi la « contradiction » dénoncée par Pétilien chez les « fils des *traditores* » : « *accuser faussement les donatistes d'hérésie et désirer avec insistance entrer en communion avec eux* » (§218). Réponse d'Augustin : distinguons l'erreur et celui qui la commet :

219. *Augustin*. Si nous avons un désir si pressant d'entrer dans la communion des hérétiques, nous ne chercherions pas à vous libérer de votre erreur hérétique. Alors qu'avec vous nous agissons de telle sorte que vous ne soyez plus hérétiques, comment pourrions-nous avoir le désir insistant d'entrer dans la communion des hérétiques? C'est la dissension et la division qui vous font hérétiques; alors que la paix et l'unité font les catholiques. Dès que vous venez nous rejoindre, vous cessez d'être ce que nous haïssons pour commencer à être ce que nous aimons.

Enfin, c'est dans ce livre II qu'Augustin rappelle comment Pétilien lui-même fut *forcé* à devenir donatiste alors qu'il était catéchumène dans l'Église catholique, celle de ses parents. On y retrouve la différence entre le sacrement et la vie de charité que le baptême inaugure.

Contre les Lettres de Pétilien II, 239, la belle métaphore du *Psaume 132* :

239. [...] Distingue donc le sacrement visible qui peut se rencontrer chez les bons et chez les méchants, les uns pour la récompense et les autres pour le jugement, de l'onction invisible de la charité, qui est le caractère propre des justes. Distingue ces choses, distingue-les et que Dieu te distingue de la secte de Donat et te rappelle à la *Catholique*, à laquelle ils t'ont arraché quand tu n'étais encore que catéchumène, pour te lier par la chaîne mortifère des honneurs. La rosée de l'Hermon, descendue sur la montagne de Sion, ne peut être reçue par toi, puisque tu n'es pas sur la montagne de Sion et n'appartiens pas à la cité fondée sur la montagne et porteuse d'un signe qui ne peut être caché (Mt 5,14)? Voilà pourquoi cette cité est connue dans toutes les nations alors que le parti de Donat (*pars Donati*) est inconnu d'un grand nombre de peuples, car il n'est pas cette Cité.

Ce rappel biographique, destiné à toucher Pétilien au cœur, est lié à la critique par Augustin de l'interprétation que fait le donatiste du *Psaume 132*, qui loue la concorde entre les frères : « *Telle l'huile répandue sur la tête et descendant sur la barbe, sur la barbe d'Aaron et sur la frange de son vêtement* ». Pétilien ne semble retenir de ce verset que « l'onction reçue par les prêtres » – la matérialité du sacrement de l'ordre – comme si les prêtres donatistes étaient forcément plus irréprochables que ceux qui sont dits descendre des *traditores*. Augustin donne une interprétation plus complète et plus juste de ce *Psaume* qui, pour lui, célèbre l'unité de l'Église, laquelle ne se limite ni aux prêtres ni aux évêques. En effet :

La tête est la figure du Sauveur lui-même, dont l'Apôtre a dit : « *Il est lui-même la tête du corps de l'Église* » (Col 1,18). Par la barbe, il n'est pas inconvenant de comprendre la force. C'est pourquoi, sur ceux qui sont forts dans son Église et qui adhèrent à sa parole pour proclamer la vérité sans avoir peur, descend du Christ, comme de la tête, le saint parfum, c'est-à-dire la

¹¹ Sermon 112, 8 *Foris inveniat necessitas, nascetur intus voluntas*

sanctification spirituelle. Par les franges du vêtement, il nous est donné de comprendre ce qui recouvre la tête, ce par quoi elle est vêtue; et par là sont représentés les fidèles qui ont atteint la perfection dans l'Église. [...]. C'est de cette frange de vêtement que l'unité totale s'est tissée parmi toutes les nations. C'est par là que la tête est entrée dans le vêtement et que le Christ a été revêtu par la variété des peuples du monde; car c'est sur les bords de ce vêtement qu'est apparue la diversité des langues. Pourquoi donc à cette tête, de laquelle descend le parfum de l'unité, c'est-à-dire la fragrance de l'amour spirituel, pourquoi à cette tête, dis-je, résistez-vous quand elle témoigne et dit : « *La pénitence et la rémission des péchés seront prêchées en son nom à tous les peuples, en commençant par Jérusalem* » (Lc 24,47)?

C'est par ses fidèles et la perfection évangélique de leur vie, et pas seulement par ses évêques et par ses prêtres, que l'Église est répandue parmi toutes les nations, et que l'Évangile se dit dans la multiplicité des langues. L'unité de l'Église lui vient du Christ : elle coule comme une grâce – elle est grâce – et ne tient pas au seul signe matériel du « chrême », qui peut être reçu aussi bien par des bons que par des méchants, et en particulier par tous ceux dont il est dit dans les Écritures qu' « *ils ne posséderont pas le Royaume de Dieu* » (cf. Ga 5, 19-21). D'où l'invitation qui est faite à distinguer entre « le sacrement visible » et « l'onction invisible de la charité, qui est le propre des justes »¹².

La conclusion du livre II ne manque pas d'éclat. À la satisfaction de Pétilien de constater que si les fils des *traditores* ne re-baptisent pas ceux qu'il a lui-même baptisés, c'est parce que ces *traditores* reconnaissent la sainteté de son baptême, alors que le leur est souillé et empoisonne ceux qui le reçoivent, Augustin répond d'une manière cinglante :

247. *Augustin*. [...] Ce que nous craignons de détruire, ce n'est donc pas ce qui vient de vous, mais ce qui vient du Christ, ce qui est essentiellement saint, même chez des personnes sacrilèges. Nous ne pouvons pas recevoir ceux qui viennent de chez vous, sans détruire ce qui vient de vous. Nous détruisons la perfidie du déserteur, et non pas la marque de l'empereur¹³. Par conséquent, réfléchis et retire ce que tu as dit : « *Je baptise ceux qu'ils ont souillés dans une eau menteuse tandis que – que cela n'arrive ! – ils reçoivent les miens baptisés* ». Tu ne baptises pas des hommes souillés, mais tu rebaptises pour inoculer frauduleusement ton erreur. Nous, par contre, nous ne recevons pas tes baptisés, mais nous détruisons ton erreur en vertu de laquelle ils sont à toi, et nous recevons le baptême du Christ à partir duquel ils sont baptisés. C'est pourquoi j'admire l'opportunité de ton incise : « *Que cela n'arrive!* ». En effet, tu as dit : « *Les miens – que cela n'arrive ! – ils les reçoivent baptisés* ». Évidemment tu veux qu'on comprenne : « Que cela n'arrive jamais, qu'ils les reçoivent jamais », car tu crains que nous recevions les tiens. Moi, j'entends ce que tu as dit sans t'en apercevoir : « Les miens, que cela n'arrive ! ». Que réellement s'éloigne donc l'idée qu'ils puissent être les tiens, ceux qui sont déjà passés dans la *Catholica* ; et ils n'ont pas fait ce passage pour être nos baptisés, mais pour être nos compagnons ; et pour être avec vous les baptisés du Christ.

Le livre III répond à la réplique de Pétilien à la « lettre pastorale d'Augustin à ses diocésains », qui constituait le livre I du traité. Ne sommes-nous pas là dans quelque chose qui ressemble à un débat par lettres lues dans chacune des deux églises rivales, tant souhaité par Augustin ? Pas vraiment, en raison du caractère injurieux de la réplique de Pétilien qui, « *faute de pouvoir dire des choses valables contre l'Église catholique et en faveur du parti de Donat* » – en particulier en innocentant l'un des ses prédécesseurs, l'évêque Sylvain, que les actes de la cité de Cirta présentent comme un *traditor* (cf. CLP III, 57,69) – préfère se livrer à des attaques personnelles contre Augustin, car se taire reviendrait pour lui à perdre la face. Refusant d'entrer dans une guerre d'insultes, aussi ridicule que vaine, Augustin précise sa position, dont on voit mal comment on pourrait mettre en doute la sincérité:

¹² Dans ses *Discours sur les Psaumes*, Augustin voit dans le Ps 132 celui qui a inspiré la fondation des monastères : « ceux qui étaient divisés se sont réunis » pour vivre la vie des apôtres dont il est dit : « ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme » (Ac 4,32). Contraste avec les circoncellions, même s'ils se nomment eux-mêmes « agonistiques ». (n.6). Reste à savoir s'ils combattent pour Dieu ou pour le diable ! Un peu plus loin : « De même que c'est par ces bords que passe la tête de l'homme qui veut se vêtir, de même le Christ qui est notre tête, entre chez nous par la concorde fraternelle, afin que nous nous revêtions de lui, et que son Église demeure unie » (n.9).

¹³ La marque indélébile sur la main du soldat qui servait l'empire.

Contre les lettres de Pétilien III, 1,1

Lorsque je réponds à quelqu'un par la parole ou par l'écrit, même lorsque je suis attaqué par des accusations calomnieuses, que le Seigneur me l'accorde autant que possible, une fois refrénées et contenues les aiguilles de la vaine indignation et dans le souci de mon auditeur ou de mon lecteur, j'agis en sorte, non de me montrer supérieur en écrasant un homme, mais seulement en meilleure santé que lui en le convainquant de son erreur.

Le livre, que l'on peut dater de 402 ou de 403, s'adresse à tous, aussi bien à Pétilien qu'aux catholiques et aux donatistes, mais il ne contient rien de vraiment neuf par rapport à l'argumentation serrée du très long livre II.

6. Contre Cresconius, grammairien du parti de Donat, en quatre livres (vers 405)

Ce traité, postérieur aux lois d'Honorius qui assimilaient le donatisme à une hérésie (février et mars 405), est lié au traité précédent dans la mesure où le grammairien prend la défense de son évêque Pétilien attaqué dans la lettre pastorale d'Augustin à ses diocésains (le livre I du traité). Par contre, il est à noter qu'en dehors du pamphlet de Pétilien auquel répond le livre III du *Contre les lettres de Pétilien*, c'est la première fois qu'Augustin se trouve attaqué par un traité donatiste. Voici les précisions données dans la notice des *Révisions* :

Révisions II, 26

Un certain Cresconius, grammairien, qui était donatiste, ayant trouvé ma lettre en réponse à ce que je connaissais alors de la lettre de Pétilien, pensa qu'il me fallait répliquer, et m'adressa une épître. Je répliquai à mon tour à son ouvrage par quatre livres, et dans les trois premiers je n'omis rien de ce qu'il fallait pour une réfutation générale. Mais les Donatistes ayant condamné les Maximianistes, leurs partisans, et rétabli dans leurs dignités quelques-uns d'entre eux, sans renouveler le baptême conféré en dehors de leur communion, j'ai vu que dans cette seule affaire il y avait de quoi répondre à tout ce que Cresconius avait écrit. Alors j'ai ajouté un quatrième volume dans lequel j'ai montré, avec autant de soin et d'évidence que j'ai pu, tout ce qu'il en est. Quand j'ai écrit ces quatre livres, l'empereur Honorius avait déjà publié ses lois contre les donatistes.

La lettre de Cresconius à Augustin répondait donc, comme le pamphlet de Pétilien, à la lettre de l'évêque d'Hippone à ses diocésains, livre I du *Contre Pétilien*, sans tenir compte du livre II, probablement pas lu, mais beaucoup plus complet et surtout plus précis puisqu'Augustin se battait pied à pied contre un évêque vivant. Sans que l'on sache pourquoi, Augustin ne reçut la lettre du grammairien que bien plus tard, en 405, soit que Cresconius ne l'ait pas confiée à de bonnes mains et qu'elle se soit égarée, soit qu'il ait ressenti quelque hésitation à l'envoyer. On peut encore se demander s'il en a pris lui-même l'initiative, ou s'il n'a pas agi à la demande d'évêques donatistes, heureux d'avoir un homme de lettres capable d'attaquer l'ancien professeur sur le terrain de la rhétorique, de telle sorte que, au cas où ils ne pourraient s'approprier sa victoire, ils puissent lui laisser tout le poids de sa défaite (cf. CC II, 7).

Quando ad te, Cresconi, me scripta pervenire possent ignorans... « Même si je ne sais pas quand, Cresconius, mes écrits pourront te parvenir... » Il y a comme une attente de part et d'autre entre le grammairien africain et l'ancien rhéteur à la Cour impériale, une inévitable confrontation entre le donatiste et le catholique, même si le premier, qui n'est même pas clerc, prend la défense de son évêque en osant s'attaquer personnellement à un évêque du camp adverse. Raison de plus pour Augustin de ne pas laisser cette attaque sans réponse alors qu'il est devenu en Afrique, le principal défenseur de l'Église catholique.

Sa réponse en quatre livres constitue le traité le plus long qu'il ait écrit contre le donatisme¹⁴, ce qui s'explique par le choix de produire toutes les pièces du dossier à l'attention de celui qui l'avait interpellé mais qui l'avait fait en se fondant davantage sur les présumés donatistes que sur des faits vérifiables dans les Actes officiels des Églises ou des municipalités. D'où les quelques citations que nous avons déjà pu faire de ce traité, surtout du livre III, pour évoquer les violences et la terreur qui régnaient alors en Afrique. Les trois premiers livres répondent à la

¹⁴ Serge Lancel, Saint Augustin, p. 395 parle de 500 longues pages qui exigèrent plusieurs mois de dictée.

lettre de Cresconius, alors que le quatrième voit dans l'unique affaire du schisme maximianiste condamné par les donatistes à Bagai (394), un argument suffisant pour réfuter leur doctrine.

La première question soulevée porte sur l'éloquence, que Cresconius reproche à Augustin d'avoir utilisée pour étourdir ses lecteurs. Il le fait maladroitement, à partir d'une citation déformée du livre des Proverbes : « *Avec une grande éloquence (magna eloquentia) vous n'échapperez pas au péché* » (Pv 10,19), alors que le texte latin parle, non d'éloquence, mais de l'« abondance de paroles » (*multiloquio*), tout en visant un usage pervers du langage que déjà Platon dénonçait chez les sophistes : parler pour induire en erreur et non pour dire, ou faire, la vérité. Ce n'est donc pas l'éloquence qui est en cause, car il en faut pour se faire entendre et comprendre et c'est bien en vue de former les clercs à l'éloquence qu'Augustin a entrepris le traité *De la doctrine chrétienne*, mais son usage pervers : pour tromper. Cependant, à côté de l'éloquence, il y a la dialectique, l'art de la dispute, utilisé par les philosophes contre les préjugés, et le Christ lui-même ne s'est pas dérobé à certaines « disputes » avec ses adversaires. C'est pourquoi, quand ils refusent tout débat public, les donatistes ne font qu'avouer la faiblesse de leurs arguments.

Tel n'est pourtant pas l'avis de Cresconius, qui vise à faire passer Augustin pour « ambitieux et querelleur » alors que, selon lui, les évêques donatistes ont la sagesse de s'en remettre au jugement de Dieu, tout en s'occupant du salut de leurs propres fidèles ! Ce à quoi Augustin répond en demandant ironiquement à Cresconius pourquoi il n'a pas lui-même suivi leur exemple au lieu de prendre la plume contre lui (I, 4). Mais, comme ses amis donatistes et en particulier leur primat, Primien, qu'Augustin avait pris à parti dans un sermon en septembre 403¹⁵ à la suite de son refus, en tant que chef de « l'Église des martyrs », de se réunir avec « l'engeance des traditeurs », Cresconius n'a pas d'autre ressource que celle de disqualifier Augustin comme querelleur et comme étant toujours manichéen. Et cela lui était d'autant plus facile que les *Confessions* commençaient à être connues. Un reproche qui d'ailleurs continue à circuler...

Il serait long et fastidieux d'analyser ici ce très long traité dont, comme nous venons de le dire, les trois premiers livres réfutent la lettre de Cresconius. On se contentera de quelques annotations comme, dans le livre II, la mise au point d'Augustin sur le caractère hérétique du donatisme alors que, depuis la publication de sa « lettre pastorale » à ses fidèles d'Hippone en 401, le donatisme a été ainsi classé par Honorius, en février-mars 405.

Contre le grammairien donatiste Cresconius II, 6

6. Pèse avec soin tes paroles et les miennes. Avec certitude tu définis et tu dis : « *L'hérésie est la secte de ceux qui suivent des doctrines différentes, le schisme est la séparation de ceux qui suivent la même doctrine* ». Tu dis de même : « *Entre vous et nous il n'y a qu'une seule et même religion, les mêmes sacrements, sans qu'on puisse signaler aucune différence dans les observances chrétiennes* ». Si notre religion est une, si nous avons les mêmes sacrements, pourquoi donc réitérez-vous le baptême d'un chrétien ?

En un sens, tout l'enjeu du traité se trouve concentré dans cette question. Si Cresconius insiste sur cette différence déjà formulée autrefois par l'évêque catholique Optat de Milève, dans le but d'encourager les donatistes à revenir dans la grande Église, c'est pour soutenir l'illégitimité de la persécution dont font l'objet les gens de son parti qui ne sont à ses yeux que « schismatiques ». Par contre, la question d'Augustin n'a pas d'autre but que de faire entendre à son correspondant qu'il se trompe, car le refus du baptême catholique par les donatistes repose bel et bien sur un désaccord doctrinal au sujet du baptême, ce qui justifie qu'ils aient été qualifiés d'hérétiques par l'empereur. En effet, depuis son long traité *Sur le baptême*, en sept livres, Augustin ne cesse de marteler que c'est le Christ qui baptise à travers son ministre, et non pas le ministre lui-même, dont la dignité morale par conséquent ne peut entrer en ligne de compte pour apprécier la validité du sacrement.

Quant aux persécutions, dont il est question dans le livre III, elles n'ont jamais été demandées « pour la paix de l'unité » (III, 45), mais seulement pour défendre l'ordre public

¹⁵ *Sermons sur le Psaume 36*. Cf. notre cours, « 4. Augustin et le donatisme au début de son épiscopat », p. 5 sq.

contre les violences, et d'abord protéger ceux qui ont la charge de le faire régner (III, 54, 56), car les fonctionnaires impériaux craignaient les repréailles au cas où ils feraient appliquer la loi. D'où l'occasion d'une mise au point sur l'attitude qui convient au chrétien :

Contre le grammairien donatiste Cresconius III, 55

55. Aucun bon fidèle de l'Église catholique n'aime à voir condamner les gens à mort, pas même un hérétique. D'ailleurs si c'est la passion de la vengeance qui, bien loin de frapper à mort, afflige pour rendre le mal pour le mal, nous ne l'approuvons pas; nous détestons bien plus encore le fait d'arborer un faux zèle pour l'unité et de dérober le bien d'autrui qu'on convoite pour soi, non pas les propriétés que sous le nom d'Église les hérétiques ne devraient pas posséder, mais les biens des particuliers. Tous ces méfaits attristent les bons, qui les empêchent et les répriment pour autant qu'ils le peuvent, et pour autant qu'ils ne le peuvent pas les supportent; comme je l'ai dit, ils ont le mérite de supporter cela pour la paix, tout en jugeant ces actes non pas méritoires, mais condamnables; l'ivraie ne leur fait pas abandonner la moisson du Christ, ni la paille, l'aire du Christ, ni les vases sans honneur, la grande maison du Christ, ni les mauvais poissons, les filets du Christ.

Suit une réflexion sur les lois que portent les rois, selon qu'ils sont dans l'erreur ou dans la vérité. Tel le roi Nabuchodonosor qui publia d'abord une loi cruelle ordonnant d'adorer sa statue, puis, après s'être lui-même corrigé, en promulgua une autre interdisant de blasphémer le vrai Dieu, les empereurs romains, autrefois persécuteurs, sont devenus les protecteurs de la vraie religion, « *ordonnant le bien et interdisant le mal en ce qui concerne non seulement la société humaine, mais encore la religion divine* » (III, 56). D'où cette remarque en réponse à Cresconius :

57. [...] « *Qui persécute un chrétien, dis-tu, est l'ennemi du Christ* ». Tu dis vrai, sauf si l'on persécute chez lui ce qui s'oppose au Christ. Supposez-les chrétiens tous deux, le maître n'en doit pas moins pour cela combattre chez son esclave, le père chez son fils, le mari chez sa femme, les défauts contraires à la vérité chrétienne. Est-ce que s'ils ne les combattent pas, on n'aura pas raison de les tenir pour coupables de négligence ? Mais en toutes choses, il faut garder la mesure qui s'adapte à l'humanité et qui convient à la charité : ne pas déployer tout son pouvoir, et, dans ce que l'on déploie, ne pas perdre la charité, mais grâce à ce que l'on déploie, manifester de la douceur ; d'autre part, quand les lois divines ou humaines ne nous concèdent aucun pouvoir, ne se permettre aucune hardiesse maladroite ou imprudente.

On ne s'offusquera pas de lire que la femme doit obéir à son mari qui, lui, doit surveiller la conduite de son épouse. Autres temps, autres mœurs ! Mais on appréciera la remarque, toujours valable, sur l'usage à faire du pouvoir dont on dispose et que l'on doit régler sur la « mesure adaptée à l'humanité » : savoir se retenir, c'est respecter l'humanité en l'autre et en soi-même.

Cependant, si les donatistes ont jugé bon de persécuter les maximianistes, c'est qu'il peut y avoir des persécutions justes ! D'où ce principe assené par Augustin : « *Celui qui subit la persécution n'est pas nécessairement juste, ni celui qui l'inflige nécessairement injuste* » (III, 65). Mais il n'en est pas moins vrai que Cæcilianus en son temps a été persécuté jusque devant le tribunal de l'empereur et qu'il fut déclaré innocent (III, 83), par manque de preuves, et cela, par des accusateurs dont certains avaient été *traditores*. Bref, et c'est la conclusion du livre III, le schisme maximianiste est en quelque sorte un don de la Providence :

Contre le grammairien donatiste Cresconius III, 94 :

94. Quel meilleur remède pouvait donc vous être donné, contre cette arrogance des plus trompeuses, que l'affaire des maximianistes ? Tout ce que vous avez l'habitude de dire contre nous pour faire de nous des traditeurs, vous l'avez dit de manière encore plus grave contre les maximianistes quand ils furent condamnés, eux que vous avez pourtant reçus après les avoir condamnés. Vous nous en voulez d'avoir fait des empereurs vos persécuteurs, alors que vous avez poursuivi les maximianistes devant les juges que ces mêmes empereurs avaient envoyés. Vous soutenez que le baptême de l'Église ne peut être donné hors de l'Église: mais vous, ce baptême que les maximianistes ont donné alors qu'ils étaient coupables de schisme, vous ne l'avez pas rejeté chez ceux auxquels ils l'avaient donné, lorsque vous les avez reçus. S'il fallait agir ainsi pour la paix de l'unité, vous ne trouvez plus de quoi nous accuser ; s'il ne le fallait pas, ne nous accusez pas sans vous être condamnés vous-mêmes. Je ne veux pas que tu te tourmentes pour de multiples choses, car il me serait tout à fait possible de te rappeler tout ce que j'ai pu dire contre toi, mais contente-toi d'une seule chose : mets-toi devant les yeux

l'affaire des maximianistes; si tu peux nous répondre là-dessus, entreprends le reste; mais si tu ne le peux, il vaut mieux pour toi rester en paix que de regimber contre l'aiguillon.

Ce proverbe d'origine grecque apparaissait dans la version des *Actes des Apôtres* que consultait Augustin¹⁶, mais a disparu de nos traductions modernes, qui le donnent toutefois un peu plus loin, en 26,14, dans le récit que fait Paul de sa conversion devant le roi Agrippa. On le trouve par contre dans le *Phédon* de Platon (91c) dans l'invitation faite par Socrate à ses amis de ne pas mépriser le *logos* (langage et raison) : « Attention que mon zèle ne nous abuse tous ensemble, vous et moi, et que je ne m'en aille telle l'abeille laissant en vous l'aiguillon ».

Cette « unique affaire », censée suffire à dénoncer le caractère infondé du donatisme, fait l'objet du livre IV. Tous les arguments soutenus par les donatistes pour justifier leur schisme, sont démentis par le comportement qu'ils ont eu, de fait, avec les maximianistes : comment parler d'une souillure par les péchés d'autrui, quand on intègre dans sa communion, sans nouveau baptême, des gens baptisés par des évêques que l'on a soi-même officiellement condamnés au concile de Bagaï en 394, alors qu'un nouveau baptême est exigé de tout ceux qui, des « traditeurs », passent au donatisme ? Et comment continuer à soutenir qu'il suffit d'être persécuté pour être juste quand on a soi-même persécuté les maximianistes ? Dès lors, si les évêques maximianistes ont été réintégrés dans leur fonction, pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'Église donatiste tout entière, si elle demandait son entrée dans la communion catholique répandue sur toute la terre ? Mais elle ne semble pas prête à le vouloir.

Contentons-nous de ces quelques lignes de la conclusion :

Contre le grammairien donatiste Cresconius IV, 83

C'est pourquoi dans la mesure où tu constates que tu n'as rien pu dire que ne réfute et ne détruit la seule affaire de Maximien, pardonne-moi si j'ai pu t'offenser par quelque parole un peu trop dure. Si, Africain vivant en Afrique, tu n'as cherché à connaître que bien tard, et averti par mes lettres, la grande affaire des maximianistes éclore dans la capitale de l'Afrique et si tu n'as pu la trouver – tu le reconnais maintenant – par suite des faux récits des vôtres, alors craignez Dieu ; et n'allez pas rejeter sur tant de nations chrétiennes répandues partout dans le monde dans l'unité chrétienne, des crimes inconnus d'Africains inconnus. Pour la paix du Christ, revenez à l'Église qui ne condamne pas sans connaître, alors que, pour la paix de Donat, il vous a semblé bon de rappeler des condamnés.

Voilà la fin du traité *Contre Cresconius*. Quelques mots d'un autre traité, contre Pétilien

7. De l'unique baptême, contre Pétilien, à Constantin (sans doute, hiver 410-411)

Ce traité relativement bref reprend le titre d'un pamphlet qui, comme l'indique sa notice dans les *Révisions* II, 34¹⁷ s'avère être de la plume de Pétilien, bien que son nom n'apparaisse que dans le titre mais jamais dans le corps du texte. Ce traité dont Augustin reprend le titre dans sa réfutation, lui fut communiqué par un ami, Constantin, qui le tenait lui-même d'un prêtre donatiste, afin qu'Augustin le réfute, ce qu'il fit très rapidement afin que la simplicité du texte n'abuse pas les gens « qui s'imaginent qu'il s'agit d'une autre chose quand ils la lisent dite autrement ». Rien de nouveau dans ce texte sinon une manière brève et claire d'exposer la doctrine donatiste contre laquelle l'évêque catholique se doit de mettre en garde ses fidèles. Il le fait d'une manière simple, pour être compris de tous.

Il n'y a bien qu'un seul baptême, mais où le trouver, chez les donatistes ou chez les catholiques ? La réponse d'Augustin échappe à la polémique puisque le seul baptême est celui du Christ.

Mais dans ces quelques lignes il est facile de reconnaître la marque de Pétilien :

¹⁶ Ac 9,5 Ego sum Iesus, quem tu persequeris, *durum est tibi contra stimulum calcitrare* (formule absente de la TOB et BJ). Proverbe d'origine grecque. Cf. Jer 20,9.

¹⁷ Malgré sa place dans les *Révisions*, après le *Peccatorum meritis et remissione*, le premier traité antipélagien, (*Révisions* II,33) qui date du début de l'année 412, ce traité semble avoir été écrit, fin 410 ou début 411, probablement durant l'absence d'Augustin de sa ville pour raison de santé, absence qui lui a fait manquer le passage de Pélagie arrivant en Afrique. Ces deux traités abordent le baptême dans des perspectives quasiment opposées.

De l'unique baptême, contre Pétilien, à Constantin.

3. [...] « *On demande, dit-il, où est le vrai baptême?* ». Puis il ajoute: « *Il est tellement à moi, cet unique baptême donné par moi, que ces sacrilèges eux-mêmes ne le réitérent pas* ». Nous lui répondons: il n'est pas sacrilège, celui qui n'ose pas réitérer l'unique baptême, non pas parce qu'il est à toi mais parce qu'il est au Christ. Au Christ, en effet, revient l'unique consécration de l'homme par le baptême, mais à toi revient la réitération de l'unique baptême. Je redresse en toi ce qui est à toi, je reconnais ce qui est au Christ. Il est juste, en effet, quand nous désapprouvons les fautes des hommes, d'approuver tout ce que nous découvrons en eux de bienfaits de Dieu. Il est juste, dis-je, que même dans l'homme sacrilège je ne viole pas le vrai sacrement que j'y trouve, de peur de ne pas amender ainsi le sacrilège en commettant sur lui un autre sacrilège.

Le principal intérêt de cet ouvrage, sorte d'abrégé des précédents, se trouve dans la référence qui est faite à la règle apostolique : « *Il est juste, quand nous désapprouvons les fautes des hommes, d'approuver tout ce que nous découvrons en eux de bienfaits de Dieu* ».

Idée reprise en conclusion, dans une ouverture d'esprit qui annonce *Gaudium et spes* de Vatican II. Cette règle se trouve résumée dans le dernier paragraphe de l'ouvrage, par lequel nous terminerons cette séance :

32. Mais enfin, dans cet entretien (*sermo*) il est plutôt question de l'unique baptême; concluons donc notre discussion par où elle a commencé: comme dans l'unité de l'aire du Seigneur il ne faut pas louer les mauvais à cause des bons, ni quitter les bons à cause des mauvais ; comme chez un seul et même homme la part de vérité qui est en lui ne doit pas faire admettre sa fausseté ni la part de fausseté qui est en lui faire nier sa vérité, car les juifs aussi détiennent dans leur iniquité la vérité de la résurrection des morts et les païens détiennent dans leur iniquité la vérité d'un seul Dieu qui a fait le monde ; et comme ceux qui n'amassent pas avec le Christ et de ce fait dispersent (Mt12,30) détiennent dans leur iniquité la vérité qui leur fait chasser en son nom l'esprit impur, et dans l'iniquité des temples des hommes idolâtres on a remarqué la vérité qui leur faisait adorer le Dieu inconnu (Ac 17,23) et dans l'iniquité des démons la vérité qui leur fit confesser le Christ (Mc 1,24); de même on ne doit pas nier la vérité qui se découvre au sein de l'iniquité des hérétiques dans laquelle ils détiennent le sacrement du baptême.

C'est en s'ouvrant à la vérité dont les hommes sont porteurs qu'on a quelque chance de les ouvrir à la vérité de Dieu révélé en Jésus-Christ.